

son appartement, n'ayant pû seulement le porter à la re-
nuë d'un Consistoire pour remplir les deux places va-
cantes dans le Sacré College, l'une par la mort du
Cardinal Davia décédé à Rome le 11 Janvier, &
l'autre par celle du Cardinal Borromei qui est mort
dans son Diocese à la fin du même mois. Toutes
les fois qu'on en a parlé à S. S., Elle a répondu
que le tems des promotions étoit passé, & qu'il
falloit songer à l'éternité; Elle a donné pendant sa
maladie beaucoup d'autres marques de sa pieté, &
d'une vraye résignation à la volonté de Dieu.

Le feu Pape est mort âgé de 87. ans & dix
mois, étant né le 7. Avril 1652. Le 7. de Mai
1710. le Pape Clement XI. le créa Cardinal, & le
12. Juillet il fut élu Pape, en prenant le nom de
Clement XII.

On n'a pas attendu la mort de S. S. pour pren-
dre toutes les précautions accoutumées afin d'assu-
rer la liberté publique pendant l'interregne, parce
qu'on prévoyoit bien qu'elle ne releveroit point de
sa maladie. Dès le 30. Janvier on commença à
transporter au Château Saint Ange tous les prison-
niers qui étoient dans les prisons publiques. La
nuit du 1. au 2. Fevrier il fut ordonné aux Officiers
de visiter les Armes de leurs Soldats, & de leur
commander de se pourvoir de poudre & de plomb;
& le 3. le Commissaire Général des Armes fit pu-
blier une Ordonnance en vertu de laquelle les Sol-
dats devoient coucher ou passer la nuit dans leurs
quartiers.

Aussi-tôt que le Pape eut rendu l'ame à son
Créateur, le Majordôme de S. S. s'assura de l'An-
neau du Pécheur qui est le sceau ou cachet du
Pape. Ce cachet est d'or & du prix de cent écus.
Le Cardinal Camerlingue se rendit peu de tems
après au Palais de Monte-Cavallo, & ayant fait
le